

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Intégration 6.1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3904.F.18

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 39

Temps de travail personnel encadré : 55h

Temps de travail personnel individuel : 32h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
 Autres : avoir validé 70 crédits ECTS sur les modules théoriques et 30 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle la mise en œuvre de la continuité des soins de qualité dans l'intérêt du-de la patient-e et de ses proches.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- C2 : Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d'autres membres de l'équipe de soins.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteurs et actrices du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.
- D1 : Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales.
- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.
- E3 : Encourager les patient-e-s et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour surmonter la maladie ou la prévenir, dans le souci d'assurer la meilleure qualité de vie possible.
- F1 : Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation professionnelle pratique des étudiant-e-s, en s'appuyant sur des données scientifiques et pertinentes.
- G1 : Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Evaluer le parcours de soins d'un patient tant en milieu hospitalier qu'en milieu domiciliaire en élaborant un projet de soins et un accompagnement infirmier à une personne exposée à une situation de santé complexe ainsi qu'à son entourage dans une visée systémique.
- Participer à la mise en place de conditions de la collaboration interprofessionnelle.
- Développer des compétences d'encadrement d'autres étudiants en formation.
- Développer des compétences de gestion d'entretien avec un proche aidant.
- Démontrer une pratique respectueuse de l'éthique et de la déontologie professionnelle en particulier dans les rôles d'expert en soins, collaborateur, professionnel et formateur.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

A travers d'une situation clinique complexe, mobilisation des contenus en lien avec la prise en soin de personnes confrontées à des besoins de santé spécifiques (fibrillation artérielle, maladie de Parkinson, prothèse totale de la hanche) en intégrant les liens pharmacologiques et les examens cliniques.

Approfondissement des habiletés de conduite de réunion et d'animation de groupe, l'utilisation de technique de communication entre différents professionnels, avec un proche aidant et avec un patient, Utilisation de techniques d'entretien (rôle de formateur, collaborateur, relation d'aide...)

Analyse critique d'un dossier de soins et proposition d'amélioration

Elaboration de projet de soins dans une situation complexe, à différentes périodes d'une hospitalisation, en se référant à une théorie ou un modèle infirmier au choix

Le parcours de soins :

- Fonctionnement et organisation des soins hospitaliers. Identification et analyse durant tout le parcours de soins des rôles et implications des équipes pluridisciplinaires.
- Fonctionnement et organisation des soins à domicile : Présentation des pratiques professionnelles domiciliaires, liens existants entre le milieu hospitalier et les soins à domicile.
- Le réseau genevois existant afin de maintenir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à domicile.

La collaboration :

- Travail en équipe autour de travaux de rendu en classe inversée, incarnation par chaque étudiant de différents rôles dans cette équipe (leader, présentateur, collaborateur)
- Planification complexe des soins en lien avec une prise en soins de plusieurs patients.
- Développement des compétences interprofessionnelles au travers d'un jeu de rôle autour d'un colloque multidisciplinaire

L'encadrement :

- Stratégie d'encadrement d'un étudiant en tenant compte de ses ressources.

Gestion d'un entretien avec un proche aidant :

- Développement du soutien au proche aidant dans son parcours d'accompagnant de son proche confronté à la maladie

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Séminaires en classe inversée, analyse de situation, recherche documentaire, apprentissage par problème, vignettes cliniques, calcul médical, présentation orale, simulation, quizz, E-learning, Moodle HES-SO. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, pratiques simulées, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentiels).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se compose de 4 éléments :

- 1 évaluation continue portant sur l'ensemble des travaux de groupe (écrit et oral) effectués durant les séminaires, selon des grilles critériées. (1/4 de la note)
- 3 stations d'ECOS (Examens Cliniques Objectifs Structurés) en individuel, et qui auront lieu en semaine 27. Chaque station compte pour 1/4 de la note

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E attribuée sur la base du calcul de la moyenne des 4 notes.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

En cas d'échec à l'un des éléments, l'étudiant obtient la note FX. En cas d'échec à plus d'un élément, il obtient la note F. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX au module (soit entre 3.45 et 3.94) Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen oral individuel, ayant lieu en semaine 36-37 sur la thématique de l'élément non validé. La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le responsable local de filière.

L'évaluation du module repose sur trois stations reprenant les thématiques initiales d'examen en individuel. Si la note du contrôle continu est supérieure à F et que l'étudiant le souhaite, elle demeure acquise. Dans le cas contraire, un travail écrit dont les modalités seront précisées par le responsable module sera réalisé et portera sur une thématique en lien avec les séminaires.

La date de l'évaluation composée de 3 stations sera précisée par le-la responsable du module, elle aura lieu entre semaine 47 et 51..

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la Haute école de santé de Genève (*juin 2021*) :

« sur demande dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de la filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

7. Bibliographie principale

Agency for Healthcare Research and Quality. (2019). *TeamSTEPPS 2.0 Online*.

<https://www.ahrq.gov/teamstepps/instructor/onlinecourse.html>

Alligood, M. (2021). *Nursing theorists and their work* (10^e éd.). Elsevier, Inc.

Bernard, F. (2021). *L'approche pédagogique par les compétences : Pour un apprentissage 5 fois plus efficace !* Afnor éditions.

Prudhomme, C., Brun, M.F. (2005). *Neurologie : Soins infirmiers dans les affections du système nerveux*. Maloine.

Dabron, M. (2011). *Raisonnement et démarche clinique infirmière : Enseignement et apprentissage*. De Boeck-ESTEM.

Haute Autorité De Santé, H. A. S. (2016). *Guide parcours de soins maladie de Parkinson*. Haute Autorité de Santé. https://www.has-sante.fr/jcms/c_1242645/fr/guide-parcours-de-soins-maladie-de-parkinson

Herdman, T. H., Kamitsuru, S., Lopes, C. T., & Celis-Geradin, M.-T. (2021). *Diagnostics infirmiers : Définitions et classification 2021-2023* (12^e éd). Elsevier.

HUG. (2022). *Vivre avec une prothèse totale de hanche—Chirurgie orthopédique*. <https://www.hug.ch/chirurgie-orthopedique-traumatologie-appareil/vivre-avec-prothese-totale-hanche>

Jarvis, C., Eckhardt, A., Chapados, C., & Lavertu, É. (2020). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé* (3e édition). Chenelière éducation.

Lavoie, J.-P., Guberman, N. (2010). Le partenariat professionnel – famille dans les soins aux personnes âgées. Un enjeu de reconnaissance. *Lien social et Politiques*, 62, 137-148. <https://doi.org/10.7202/039320ar>

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : François Vuilleumier

Enseignant-e-s : Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 20 février 2023 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers